

et les particularités physiques et chimiques des grands courants océaniques, de même que sur la structure physique et biologique de vastes zones océaniques, y compris le fond de la mer où vivent de nombreux poissons et d'autres organismes aquatiques. Le climat océanique considéré comme facteur influant sur la répartition du poisson et d'autres organismes vivants, aussi bien que sur la répartition verticale et horizontale des matières nutritives, de même que le cycle de l'énergie et de la vie dans les mers, font l'objet d'observations et de corrélations régulières. Ces études, ainsi que diverses recherches d'un intérêt particulier pour la Marine royale du Canada, le ministère des Transports et les commissions internationales de pêche, sont confiées aux deux services océanographiques de l'Office établis respectivement à Dartmouth (N.-É.), et à Nanaimo (C.-B.), lesquels bénéficient à cette fin du concours des navires de la Marine et de ceux de ministère des Transports, ainsi que de la collaboration du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Technologie.—Des enquêtes se poursuivent en vue d'améliorer les méthodes de conservation, de conditionnement, d'entreposage et de distribution des produits du poisson, ainsi que l'emploi de toutes les parties du poisson. Ces travaux comprennent des recherches visant la réfrigération ainsi que l'emploi d'antibiotiques comme agents de conservation et le perfectionnement des wagons réfrigérés pour la distribution du poisson; l'amélioration des techniques de mise en conserve, du fumage et du salage, aussi bien que la création de nouveaux produits comme les concentrés de protéine (farine de poisson) et de nouvelles denrées, notamment de saucisses faites de la chair d'espèces abondantes qui ne servent pas encore à l'alimentation. On poursuit aussi des études fondamentales sur la structure et la composition de diverses protéines, huiles et hormones de poisson, de même que sur la dépense d'énergie du saumon migrateur et l'alimentation des bactéries marines.

Sur la côte de l'Atlantique, les travaux technologiques sont entrepris par les laboratoires de recherche d'Halifax (N.-É.) et de Grande-Rivière (P.Q.), tandis que les travaux pratiques intéressants Terre-Neuve se font au Service technologique installé à St-Jean. Pour les régions de l'intérieur les travaux technologiques sont centralisés à Winnipeg (Man.) et un laboratoire de recherche, situé à Vancouver (C.-B.), s'occupe des recherches sur les problèmes de la côte du Pacifique.

L'Office des prix des produits de la pêche.—Cet office, institué en 1947, est chargé d'enquêter et, s'il y a lieu, de recommander au gouvernement des mesures de soutien quand les prix s'affaissent. Le principe de la législation est de protéger les pêcheurs contre les baisses considérables des prix et, partant, de la perte de revenus. L'Office doit répondre au ministre des Pêcheries et se compose d'un président qui est un haut fonctionnaire du ministère des Pêcheries et de cinq membres choisis au sein de l'industrie de la pêche dans les diverses régions de pêche du Canada.

L'Office est autorisé à acheter des produits de la pêche, de bonne qualité, aux conditions prescrites et d'en disposer par voie de vente ou autrement, ou de verser aux producteurs la différence entre les prix fixés par l'Office et le prix moyen que le produit commande sur le marché. En dehors de la politique d'achat, l'Office n'a pas le pouvoir de régler les prix et il n'a aucune juridiction sur les opérations de l'industrie de la pêche ou du commerce du poisson. Les sommes nécessaires à son activité relative à la pêche proviennent du Fonds du revenu consolidé, jusqu'à concurrence de 25 millions de dollars par année, sur l'avis du Conseil du Trésor et l'autorisation du gouverneur en conseil.

En 1965, en raison de la rupture du marché causée par des troubles politiques dans la République Dominicaine, l'Office a acheté jusqu'à \$300,000 de merluche, de goberge et de brosmes salés des exportateurs de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard, jusqu'à \$190,000 de morue salée de Terre-Neuve et jusqu'à \$10,000 de morue salée du Québec. La merluche, le goberge et le brosmes salés furent donnés à la République Dominicaine, une partie de la morue salée fut envoyée au Kenya et à la Guyane en vertu du Programme mondial de la Faim et le reste de la morue a été détruit à cause d'une détérioration avancée.